

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Conseil du 27 septembre 2021

Délibération n° 2021-0700

Commission principale : proximité, environnement et agriculture

Commune(s) :

Objet : Politique agricole - Soutien aux agriculteurs touchés par les épisodes de gel exceptionnel d'avril 2021 - Attribution des aides

Service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Environnement, écologie, énergie

Rapporteur : Monsieur Jérémie Camus

Président : Madame Émeline Baume

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 10 septembre 2021

Secrétaire élu(e) : Monsieur Elie Portier

Affiché le : jeudi 30 septembre 2021

Présents : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Chambon, Mme Charnay, M. Chihi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Collomb, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dromain, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, M. Kabalo, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

Absents excusés : M. Buffet, M. Charmot (pouvoir à Mme Fontanges), M. Diop (pouvoir à M. Legendre), M. Marguin (pouvoir à Mme Nachury), Mme Sarselli (pouvoir à Mme Pouzergue).

Conseil du 27 septembre 2021**Délibération n° 2021-0700**

Commission principale : proximité, environnement et agriculture

Commune(s) :

Objet : Politique agricole - Soutien aux agriculteurs touchés par les épisodes de gel exceptionnel d'avril 2021 - Attribution des aides

Service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Environnement, écologie, énergie

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 septembre 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Par délibération du Conseil n° 2021-0601 du 21 juin 2021, la Métropole de Lyon a approuvé le principe d'une aide aux agriculteurs touchés par les épisodes de gel exceptionnel et les critères d'attribution. Cette aide, d'un montant de 400 €/ha de vigne et de verger touchés par le gel, est versée, sur justificatif, en une seule fois, pour les exploitants âgés de moins de 65 ans, au 1^{er} juillet 2021.

II - Attribution des aides

Sur la base des dossiers de demande d'aide dûment remplis comprenant la présentation de la forme juridique de l'exploitation et des exploitants, la superficie en verger et en vigne, le taux de dégâts occasionnés par le gel et le montant des aides de *minimis* perçues ou attendues, il vous est proposé d'attribuer cette aide aux 21 agriculteurs qui ont déposé une demande.

Nom de l'exploitation	Commune	Superficie en arboriculture ou en vigne	Montant de l'aide (en €)
Les jardins de Kalou	Curis au Mont d'Or	0,93 ha de vergers	384,00
		0,03 ha de vignes	
Ferme Chaffange	Lissieu	0,8 ha de vergers	320,00
Mermet Martine	Charly	2,324 ha de vergers	929,60
Bouttier Florent	Charly	21 ha de vergers	8 400,00
Mermet Daniel	Charly	3,628 ha de vergers	1 451,20
Le verger de Nadine	Quincieux	4,20 ha de vergers	1 680,00
Gaec les sables rouges	Dardilly	10,7 ha de vergers	4 280,00
Dumas Olivier	Saint-Genis-Laval	26 ha de vergers	10 400,00
Dumas Sylvain	Saint-Genis-Laval	20 ha de vergers	8 000,00

Nom de l'exploitation	Commune	Superficie en arboriculture ou en vigne	Montant de l'aide (en €)
Earl les saveurs irignoises	Irigny	14,45 ha de vergers	5 780,00
Mas des Razes	Feyzin	0,74 ha de vergers	296,00
Gaec Foucrier	Charly	48,10 ha de vergers	19 240,00
Gaec Jacquet des presles	Irigny	14 ha de vergers	5 600,00
Earl les Pommières	Irigny	10 ha de vergers	4 000,00
Jambon Isabelle	Quincieux	4,7 ha de vergers	1 880,00
Gaec Poncet Patrick	Irigny	7,7 ha de vergers	3 080,00
Poncet Loïc	Irigny	1,2 ha de vergers	480,00
Fouilloux Yves	Irigny	5 ha de vergers	2 000,00
Coiron Brigitte	Irigny	3 ha de vergers	1 200,00
Gaec Cragon	Irigny	3,5147 ha de vergers	1 405,88
Gaec Billaud	Saint-Genis-Laval	3,15 ha de vergers	1 260,00
Total		205,1367 ha de vergers 0,03 ha vignes	82 066,68

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve, sur la base des dossiers de demande d'aide réceptionnés par la Métropole, l'attribution, pour l'année 2021, des aides aux agriculteurs touchés par les épisodes de gel, adossées au régime européen de *minimis*, d'un montant total de 82 066,68 € répartis comme suit :

- 384,00 € au profit des Jardins de Kalou à Curis-au-Mont-d'Or,
- 320,00 € au profit de la Ferme Chaffange à Lissieu,
- 929,60 € au profit de Mermet Martine à Charly,
- 8 400,00 € au profit de Bouttier Florent à Charly,
- 1 451,20 € au profit de Mermet Daniel à Charly,
- 1 680,00 € au profit du Verger de Nadine à Quincieux,
- 4 280,00 € au profit du Gaec les Sables rouges à Dardilly,
- 10 400,00 € au profit de Dumas Olivier à Saint-Genis-Laval,
- 8 000,00 € au profit de Dumas Sylvain à Saint-Genis-Laval,
- 5 780,00 € au profit de l'Earl les Saveurs irignoises à Irigny,
- 296,00 € au profit du Mas des Razes à Feyzin,
- 19 240,00 € au profit du Gaec Foucrier à Charly,
- 5 600,00 € au profit du Gaec Jacquet des Presles à Irigny,
- 4 000,00 € au profit de l'Earl les Pommières à Irigny,
- 1 880,00 € au profit de Jambon Isabelle à Quincieux,
- 3 080,00 € au profit du Gaec Poncet Patrick à Irigny,
- 480,00 € au profit de Poncet Loïc à Irigny,
- 2 000,00 € au profit de Fouilloux Yves à Irigny,
- 1 200,00 € au profit de Coiron Brigitte à Irigny,

- 1 405,88 € au profit du Gaec Crapon à Irigny,
- 1 260,00 € au profit du Gaec Billaud de Saint-Genis-Laval.

2° - Les dépenses de fonctionnement en résultant, soit 82 066,68 €, seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2021 - chapitre 65 - opération n° 0P27O7174.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20210927-267461-DE-1-1 Date de télétransmission : 30 septembre 2021 Date de réception préfecture : 30 septembre 2021
